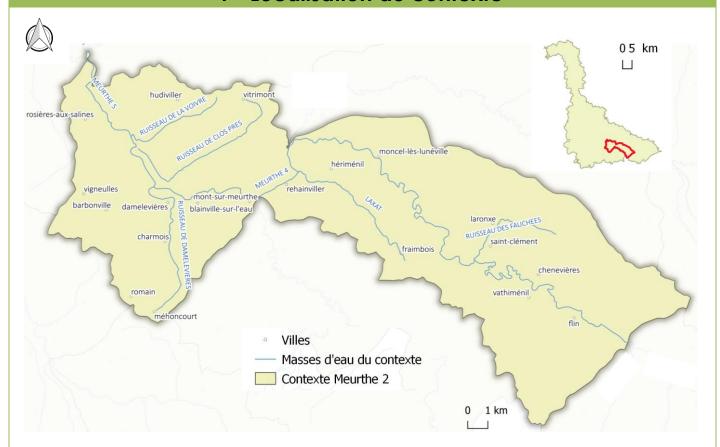


MEURTHE 2 - 54.03 - C - TP

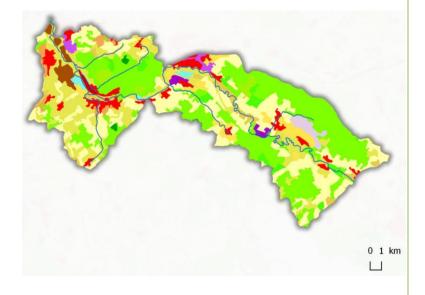


I – Localisation du contexte

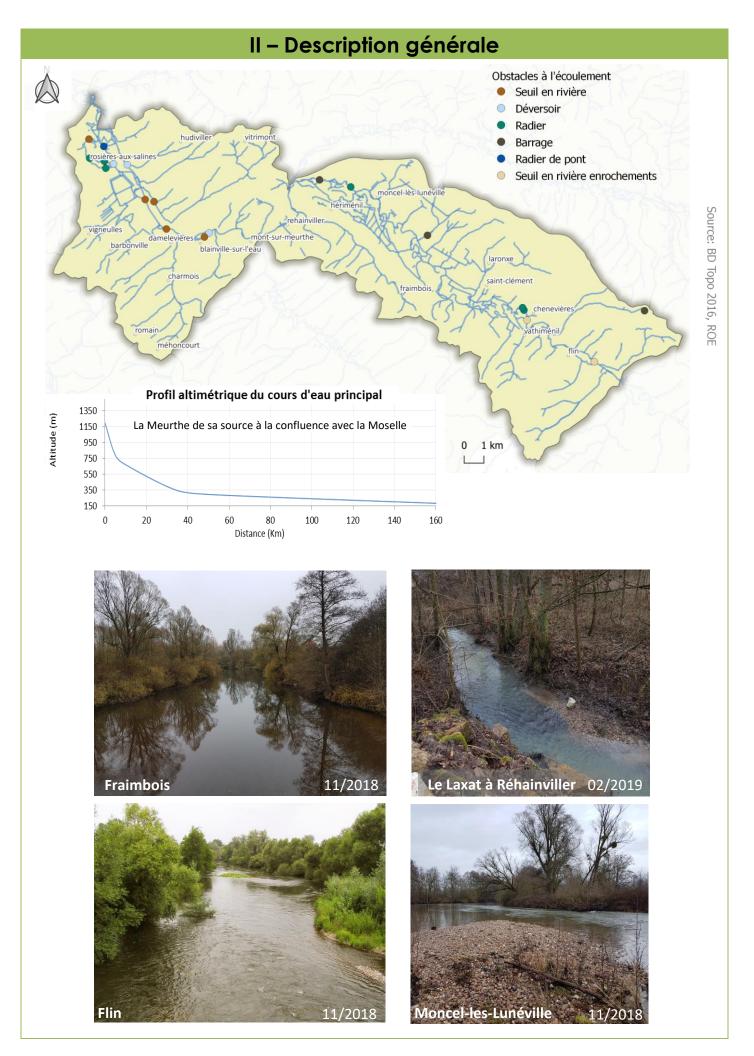


Corine Land Covers 2012

- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commercial et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Décharges
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
 - Forêt et végétation arbustive en mutation
- Plans d'eau



Source: BD Topo 2016, CLC 2012



III – Données générales

Sur le contexte Meurthe 2, l'occupation du sol est marquée par une urbanisation croissante de l'amont vers l'aval et par la présence de nombreuses carrières. Les activités agricoles sont également développées et touchent particulièrement certains affluents qui possèdent une végétation ligneuse éparse. La présence de plans d'eau en barrage, de la même manière que sur le contexte Meurthe 1 conduisent également à l'altération de la qualité biologique de ces affluents.

Jusqu'à Lunéville, la Meurthe est présente sous la forme d'une rivière sauvage, peu perturbée et présente plusieurs zones écologiquement remarquables. Sur ces secteurs, les principaux facteurs limitants rencontrés sont l'érosion importante des berges et les obstacles hydrauliques. Au fur et à mesure de sa progression en Meurthe-et-Moselle, sa qualité physico-chimique et hydromorphologique se dégrade ainsi que ses potentialités de production piscicole. Les multiples usages anthropiques : industries, extraction de granulats, agriculture ont entrainé de nombreuses pollutions au cours des années, notamment aux hydrocarbures. La présence de gravières, de bassins de décantation des soudières Solvay et Novacarb et d'infrastructures routières et ferroviaires ont modifié le lit naturel de la Meurthe sur certains secteurs en aval de Lunéville, limitant ainsi l'expansion des crues et donnant à la rivière un aspect rectiligne, avec des habitats peu diversifiés et des écoulements modifiés.

Le peuplement piscicole présente toutefois une forte diversité. Toutes les espèces potentiellement présentes ont été recensées. Cependant, les abondances sont inférieures aux niveaux théoriques attendus et plusieurs espèces exotiques envahissantes telles que la Perche soleil, le Poisson chat et des écrevisses allochtones sont présentes. Des études ou travaux ont déjà été entamés ou sont prévus, notamment dans le cadre du programme d'action de prévention des inondations de la Meurthe, qui prévoit de nombreux aménagements concernant l'hydromorphologie du cours d'eau ou encore la Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois qui a réalisé des travaux de renaturation du bras historique de la Meurthe et du canal du moulin à Rosieres-aux-salines.

Limites contexte	Amont	Confluence du Mazurot à Glonville
Limiles Conlexie	Aval	Confluence avec le Sânon à Dombasle-sur-Meurthe
	Affluents	 le Breuillot le Laxat ruisseau de Bouxérupt ruisseau du Brechis ruisseau de Béhut ruisseau de Charmois ruisseau de Chaufontaine ruisseau de clos pré ruisseau de grand pré ruisseau de la fontaine bénite ruisseau de la Pointe des Crâs ruisseau de la Voivre ruisseau de Lenchey ruisseau de Saint-Antoine ruisseau de Sarupt ruisseau des Fauchées ruisseau des Templiers ruisseau de Breuil ruisseau de Breuil ruisseau Jean Henry

		rupt Coqueronrupt de Foirourupt des Reines							
	Plans d'eau	Etang fédéral: René Boury Etangs Privés: Etang sous Sainte-Anne (La Carache Lunévilloise), Etang Job (La Carache Lunévilloise), Etang Sainte-Anne (La Carache Lunévilloise), Etang Thiriet (La Carache Lunévilloise), Etang Pré Cathelinette (La Carache Lunévilloise), Etang de la Grenouille (La Carache Lunévilloise), Etang Arc-en-ciel (La Gaule Dombasloise), Etang Maginal (La Gaule Dombasloise), Etang Patis Haxaire (La Gaule Dombasloise), Etang Nil (La Gaule Dombasloise), Etang Petit Nil (La Gaule Dombasloise)							
Principaux affluents	 Laxat (rive gauche, 8 km), Ruisseau de clos près (rive droite, 9,5 km), Ruisseau de Damelevières (rive gauche, 8,4 km), Ruisseau de la Voivre (rive droite, 5,4 km), Ruisseau des fauchées (rive droite, 5,6 km) 								
	Cours principal		51,8 km						
Longueur en eau du contexte	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler		1	2	3	4	5	6	Non classés
do comexic				155,40 75,55 42,512 15,98 28,97 16,24 22,74 357,40 km					
Surface en eau du contexte	239 ha								
Surface du bassin versant	2657,8 km ²								
Débit (cours	Etiage			La Meurthe à Damelevières: 10 m³/s La Meurthe à Lunéville: 6,270m³/s					
principal)	Module			La Meurthe à Damelevières 33,40 m³/s La Meurthe à Lunéville: 18m³/s					
	Altitude amont			251,20 m					
Pente moyenne	Altitude aval			0,92 ‰ 203,97 m					
	Taux d'étagement de la Meurthe			44%					
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)		7 ouvrages (Barrage, Seuil en rivière, enrochement, radier) dont 1 infranchissable (sdvp), 4 présentant une hauteur de chute entre 1 et 2,8m et 1 équipé de passe (ROE)							

Taux de rectitude du tracé du cours d'eau		Taux de rectitude du tracé du cours d'eau - 0 - 20 % - 20 - 40 % - 40 - 60 % - 60 - 80 % - 80 - 100 % Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole					
Géologie	Alluvions ancie	nnes des basses terrasses, Alluvions fluviatiles récentes à actuelles					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Anthelupt, Azerailles, Barbonville, Blainville-sur-l'Eau, Buriville, Chanteheux, Charmois, Chenevières, Damelevières, Dombasle-sur-Meurthe, Domptail, Flin, Fontenoy-la-Joûte, Fraimbois, Glonville, Hablainville, Haussonville, Hériménil, Hudiviller, Laronxe, Lunéville, Méhoncourt, Moncel-lès-Lunéville, Mont-sur-Meurthe, Moyen, Rehainviller, Romain, Rosières-aux-Salines, Saffais, Saint-Clément, Vathiménil, Vigneulles, Vitrimont, Xermaménil						
Assainissement	 Lunéville (3 traitement Saint-Cléme Damelevièr Azote - tr performanc Barbonville Vigneulles (Rosieres-aux Dombasle-s 	850 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme), 84000 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, biofiltration - Azote - traitement Phosphore, conforme), 8ent (1420 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme), 8es (1157 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux - traitement aitement Phosphore, conforme en équipement, non conforme en 6e), (140 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme), 73 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme), 8x-salines (1502 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme), 8x-rour-Meurthe (7304 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement ement Phosphore, conforme)					
Industrie	SOLVAY CARBO	DNATE France usine de Dombasle, RESOLEST					
Statut foncier	Meurthe : Dome						
	Natura 2000	ZSC (Vallée de la Meurthe, de la Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse-Saint-Jean)					
Mesures réglementaires de protection	Site inscrit/classé	 ENS: Sablière du bois des Hières, 2016 Bassins des salines à Rosières-aux-Salines, 2013 Forêt de Vitrimont, 2013 Le Plain à Damelevières, 2016 Zone alluviale de la Meurthe à Mont-sur-Meurthe et Blainville-sur l'Eau, 2017 Bocage du Xarupt à Glonville et Fontenoy-la-Joûte, 2013 Vallée de la Meurthe sauvage de Bertrichamps à Saint-Clément, 2016 					

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég,)	Lunév Zone c sur-L'e Bassin Bocaç du bo Forêt c Lunév Le pla ZNIEFF 2: Vallée	alluviale de la Meurthe à mont-sur-Meurthe et Blainville- eau, des salines à Rosieres-aux-salines, Forêt de Vitrimont, ge du Xarupt à Glonville et Fontenoy-la-joute, Sablières is des hieres à Rosieres-aux-salines, domaniale de Mondon et bois attenant à Moncel-les- ille, in a Damelevières			
	L.214-17 Liste 1 et 2	ruisseau d	ne de la confluence du Mazurot à la confluence du les Fauchées			
	L.214-17 Liste 2		ne de la confluence du ruisseau des Fauchées à la ce du Sânon			
		Liste1:	 La Meurthe, ses affluents et sous affluents, de Thiaville sur Meurthe à Rehainviller, Ruisseau de Chaufontaine de sa source à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de la fontaine Bénite de sa source à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de la Voivre de sa source à la confluence avec la Moselle, Ruisseau de Saint-Antoine de sa source à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau le Laxat du pont "l'épine" à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de Vigneulles 			
	Décret Frayères	Liste 2 poissons	 La Meurthe de Thiaville-sur-Meurthe jusqu'à la confluence avec le Sânon, Ruisseau de Chaufontaine Ruisseau de la pointe de Gras de l'intersection avec la tranchée de Laronxe à Moncel-les-Lunéville jusqu'à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de la Voivre de l'intersection avec la route D1 a à Rosières-aux-Salines jusqu'à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau de Lenchey Ruisseau des Fauchées du pont de Laronxe à la confluence avec la Meurthe, Ruisseau du Grand Pré Ruisseau le Laxat du pont "l'épine" à Xermaménil jusqu'à la confluence avec la Meurthe, Bras du pâquis de la grosse cornée à Fraimbois, Ruisseau de Behut, Ruisseau de Gré St-Clément, Ruisseau du bois de la Taxonnière 			
S.A.G.E.	/					
Structures locales de gestion		communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, Syndicat nvironnement (SIE) de Blainville Damelevières, établissement public eurthe-Madon				
Enjeux PLAGEPOMI	Meurthe. Des individu Cependant, selon les individus ont été captu	entre 2001 et 2011, l'anguille est encore bien présente sur la s ont été observés jusqu'à la confluence avec le Rabodeau. résultats de pêches électriques entre 2012 et 2017, seuls deux rés à Damelevières en 2012 et en 2016. e la Meurthe présentent de nombreux obstacles à la montaison et				

	IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état								
Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019		
FRCR 280	MEURTHE 4	G10/4, Grands cours d'eau sur	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais		
FRCR 281	MEURTHE 5	côtes calcaires de l'est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais		
FRCR 302	RUISSEAU DES FAUCHEES		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais		
FRCR 317	RUISSEAU DE DAMELEVIERES	TP10, Très petits	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais		
FRCR 318	RUISSEAU DE CLOS PRES	cours d'eau sur côtes	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Bon	ND		
FRCR 319	RUISSEAU DE LA VOIVRE	calcaires de l'est	Bon état 2015	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2015	Bon	Bon		
FRCR 308	LAXAT		Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Bon		

	V – Peuplement
Domaine	Cyprinicole
Espèce repère	Brochet (BRO)
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	ANG, BOU, BRO, HOT, LOR, OBR, SPI, VAN / ASA
Etat fonctionnel	Très Perturbé
Zonation piscicole	Zone à barbeau
Biocénotypes	B7
	Espèces centrales : CHE / GOU / ABL
Peuplement actuel*	Espèces intermédiaires: GAR / BOU / OBR / PER / GRE / SPI / SIL / BRO / PES /LOR / BRE / BRB / ROT / VAN / BAF / CHA / VAI / HOT / LOF / LOT
	Espèces marginales : ANG / PCH / LPP/ TAN/ TRF / <i>CAS / SAN / CCO</i>
	Espèces astacicoles: ASA, OCL, PFL
	Espèces centrales : BAF / CHE / GOU / HOT / LOT / SPI / VAN
Peuplement potentiel*	Espèces intermédiaires : BOU / BRO / CCO / CHA / LOF / GAR / OBR / PER / TAN / TRF / VAI / LPP
	Espèces marginales : ABL / BRB / BRE /GRE / SAN
Poissons migrateurs	Anguille
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	OCL, PFL, PES, PCH, Renouées asiatiques

*(BRO: espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO: espèces marginales, BRO: espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles							
Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données			
	Damelevières /2018	IPR 21,4 Densité 76,88 ind/100m ² Biomasse 1169 g/100m ²	GOU / ABL / CHE / BOU / PER / GRE / SPI / BRB / SIL / BRO / PES /LOR / BRE / BAF / ANG / CHA / OCL	Dubost			
La Meurthe	Damelevières /2016	IPR 21,1 Densité 69 ind/100m ² Biomasse 1978 g/100m ²	GOU / ABL / CHE / BOU / GAR / PER / BRB / SPI / GRE / PES / LOR / ROT / VAN / SIL / BRO / TAN / VAI / HOT	Environnement			
	Saint- Clément / 2016	IPR 10,3	GOU / PER / SPI / CHE / VAN / LOT / GAR / PES / BOU / BAF / GRE / LPP / CHA / ROT / ABL / BRO / LOF	ONEMA			
Ruisseau de Damelevières	Damelevières / 2012	IPR 15,6	CHA / CHE / VAI / LOF / ROT / VAN / GOU	ONEMA			
Ruisseau de Chaufontaine	Damelevières / 2015	Densité 228,5 ind/100m² Biomasse 7570 g/100m²	CHE / VAI / VAN / CHA / LOF / SPI / GOU / GAR / TAN / PCH Suivi post travaux : richesse spécifique améliorée de façon significative.	FDAAPPMA54			
Ruisseau d'Olze	Flin / 2014	Densité 57,4 ind/100m ² Biomasse 1650,8 g/100m ²	LOF / CHE / VAN / TRF / ROT	Dubost Environnement			
Zone Humide Plain	Damelevières / 2015	/	BRO / LOR / GAR /PER / PES / TAN / CHE / GRE / ABL / CAS (SAN / CCO en 2011) Le but de cette pêche est de mettre en évidence la fonctionnalité de la reculée pour la reproduction du brochet. 9 fingerlings ont été capturés, attestant d'une reproduction effective sur ce site.	FDAAPPMA54			

Autres inventaires						
Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices	Source de données			
La Meurthe	Damelevières / 2016	IBGN 20 IBD 9,2 IBMR 9 Etat chimique mauvais, paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM			
	Saint-Clément / 2016	IBGN 17 IBD 15,1 IBMR 10	SIERM			
Ruisseau de clos près Damelevières / 2013		IBGN 12 Etat chimique mauvais Paramètres déclassants: Benzo(a)pyrène, Somme de Benzo(b)fluoranthène et Benzo(k)fluoranthène, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM			
Le Laxat	Hériménil / 2017	IBGN 25 IBD 5,7	SIERM			

_	0,7				
	IPR, IBGN, IBD, IBMR				
		Très bon			
		Bon			
		Moyen			
		Médiocre			
		Mauvais			

VI – Gestion et halieutisme							
Classement piscicole		Meurthe et affluents : 2 ^{ème} catégorie piscicole Ruisseau des Templiers : 1 ^{ère} catégorie piscicole					
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FE	DAAPPMA 54, AAPPMA					
Gestionnaires	AAPPMA	Le Barbeau de Baccarat 258 membres La Carache lunévilloise 1 776 membres La Gaule Dombasloise 4 027 membres					
Parcours de pêche	 Parcours de pêche de la carpe de nuit A Dombasle sur Meurthe, rive droite uniquement, secteur de l'ancienne piscine, soit 1 000 m A Rosières aux Salines, rive gauche, derrière "les sablières de la Meurthe". En amont de la conduite forcée Solvay sur 800 m Parcours de graciation (no-kill) A Rosières aux Salines, espèce concernée : brochet. Du barrage du 						
Réserves de pêche	 Neufcour au pont de la D116) Réserve canal des petits bosquets (à Lunéville, 320 m) Reculée de l'ancienne rivière en amont de l'ancien pont (Saint-clément, 350m) Reculée « le Gréhachot » (Saint-clément) Reculée du Grand Pâquis (Chenevières) Reculée aval du seuil fixe du canal des papèteries de Navarre (Chenevières) Reculée « Popard » lieu-dit les Grands Moulins (Lunéville) Reculée de la ferme de la petite Pologne (Moncel les Lunéville) Reculée du « Bois le Duc » (Mont-sur-Meurthe) 						
Type de gestion préconisé dans le 1er PDPG	Reculée du Plain (Damelevières) Patrimoniale différée						
Déversements éventuels	TRF / BRO / GA	R / OBR / TAC					

	FACTEUI	RS	ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
	Importantes densités d'ouvrages impactant	Obstacles hydrauliques (Seuils, barrages,) (Chenevières, Lunéville, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Dombasle, Rosières-aux-Salines)	 Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous Aval : incision du lit, accélération des écoulements Accentuation des étiages suivant la période Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat 	X
	a ooviages impaciam	Plans d'eau sur les affluents (le Laxat, le ruisseau de la Voivre, le ruisseau de la pointe des Crâs, le ruisseau de Béhut, le ruisseau de la Fourasse, le ruisseau du Neuf Etang, le ruisseau de Romain)	 Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH Colmatage du substrat Accentuation de l'étiage Obstacle continuité écologique Introduction d'espèces indésirables 	X
Facteurs principaux		Erosion des berges (saint-Clément, Moncel-les- Lunéville, Vathiménil)	 Altération des habitats/frayères potentielles Colmatage Perte d'habitats pour les espèces piscicoles présentes, Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	Х
	hydromorphologiques aux-Salines, Réhainviller, Rosières-aux-Salines, Damelevières, Blainville-sur l'Eau, le Laxat) Incision du lit	(la Meurthe à Moncel, Fraimbois, Lunéville, Rosières- aux-Salines, Réhainviller, Rosières-aux-Salines, Damelevières, Blainville-sur-	 Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement Accélération de l'écoulement Incision Colmatage, ensablement Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X
		(Moncel, Fraimbois, Lunéville,	 Réduction et homogénéisation de l'habitat Modification du régime hydrologique (accentuation crues et étiages) Déficit sédimentaire 	(X)

		Enrochements en vue de maintenir les berges (Laronxe, Fraimbois)	Réduction et homogénéisation de l'habitat	Х
		Artificialisation, urbanisation: élargissement du lit mineur (la Meurthe à Moncel-les- Lunéville, Lunéville, Rosières- aux-Salines, Réhainviller, Rosières-aux-Salines, Damelevières, Blainville-sur- l'Eau)	 Artificialisation et uniformisation de l'habitat Colmatage Réchauffement Réduction des surfaces de frayère Perte de richesse écologique 	X
	Industrie	Extraction de granulats, Gravières (La Meurthe à Moncel-les- Lunéville, Lunéville, Damelevières, Rosières-aux- Salines, Mont-sur-Meurthe, Hériménil, Rehainviller, Laronxe, Fraimbois, saint-Clément)	 Diminution de la transparence Réduction des caches et abris dans le lit Colmatage Modification du Substrat Instabilité et érosion du lit Disparition du fuseau de mobilité Rupture de la continuité latérale 	X
		Pollution ponctuelle (Dombasle)	 Altération de la qualité de l'eau Désoxygénation Colmatage du substrat Perte de fonctionnalité des habitats et frayères Pertes d'espèces polluosensibles 	X
	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée (La Meurthe à Chenevières, Vathiménil, Saint-Clément, Moncel-les-Lunéville, Lunéville, Réhainviller, le Laxat)	 Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous Erosion des berges liée au non maintien Apport de MES Colmatage Homogénéisation des habitats et Pertes d'habitats en sous-berges Diminution des apports trophiques naturels 	X
Facteurs annexes	Activités agricoles	Elevage (Affluents)	 Destruction, Instabilité et érosion de berges Colmatage du substrat Dégradation des zones de reproduction, Diminution de la capacité d'accueil Dégradation du milieu physique et chimique (MES et matière organique) Déficit en oxygène, risque d'eutrophisation et d'asphyxie 	(X)

Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des	Espèces piscicoles et astacicoles	 Erosion des berges Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones 	(X)	
déséquilibres biologiques	Espèces végétales	 Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 	(X)	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				

^{**}C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

^{*} X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées								
Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique et sédimentaire • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole pour les seuils non équipés	La Meurthe	CR280 / CR281	 Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) Reconquêtes des tronçons isolés Montaison/dévalaison, Brassage génétique 	 Décolmatage Rétablissement de la continuité sédimentaire Restauration d'une hydromorphologie adaptée Réduction de l'effet retenue Transport solide Diversification des habitats 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
1	Restaurer les habitats	stabiliser les berges: • Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines) • Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve • Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage)	La Meurthe (saint- Clément, Moncel-les- Lunéville, Vathiménil) Les affluents	CR280 / CR302 / CR317 / CR318 / CR319	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie	 Maintien des berges Amélioration des capacités épuratoires Réduction des apports organiques 	T3 - O3.2 T5A - O5	MIA0202
		Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) • Recharge granulométrique • Reconnexion du lit majeur	La Meurthe	CR280 / CR281	Augmentation de la capacité d'accueil et de production	 Amélioration des habitats et des substrats Amélioration de la qualité physicochimique 	T3 - O3	MIA0203 MIA0202

		Reconnexion, entretien, restauration d'annexes hydrauliques • Suivi des niveaux d'eau • Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur • Restauration d'annexes hydrauliques • Entretien de la végétation et réouverture du milieu.	La Meurthe (Saint- clément, Moncel-les- Lunéville, Rosières aux salines, Vathiménil, Fraimbois, Lunéville)	CR280 / CR281	Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées	 Diminution du colmatage Diversification des écoulements et des habitats Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203
2	Limiter I'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Affluents (le Laxat, le ruisseau de la Voivre, le ruisseau de la pointe des Crâs, le ruisseau de Béhut, le ruisseau de la Fourasse, le ruisseau du Neuf Etang, le ruisseau de Romain)	CR308 / CR319	Amélioration des connaissances sur les facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	-
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques Limiter la création de nouveaux plans d'eau conformément aux prévisions des SDAGE			 Meilleure circulation de la faune aquatique Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil 	 Décolmatage Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O4	MIA0401 MIA0402
3	Limiter I'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Tout le contexte	CR279 / CR298 / CR299 R300 / CR301	Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques	Tout le contexte	98 / CR299 / CR301	Protection indirecte des peuplements et des milieux		T3 - O6	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte





Erosion des berges à Moncel-les-Lunéville



Enrochement des berges à Fraimbois



Absence de ripisylve à Chenevières





Obstacles à la continuité écologique et/ou sédimentaire à Chenevières et Rosières-aux-Salines

IX -Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Communauté de communes Meurthe, Mortagne, Madon (CC3M). « Plan de Préservation et de Valorisation Espace Naturel Sensible « Le Plain à Damelevières » Tome 1 : Diagnostic environnemental », février 2018.
- Communauté de communes des Pays du sel et du Vermois. « Renaturation du bras historique de la Meurthe et du canal du moulin a Rosieres aux salines », 2018.
- DIREN Lorraine / Conseil général de Meurthe-et-Moselle. « Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et Tourbière de la Basse Saint-Jean, site Natura 2000 FR4100238, document d'objectifs », 2005.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « La rivière Meurthe dans le département de Meurthe-et-Moselle : analyse globale, inventaire et évaluation de la qualité des frayères à brochets », 2002.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20